

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Bibiane BÉDARD, en son vivant domiciliée au 1143 rue Saint-Charles, Portneuf, province de Québec, G0A 2Y0, Canada, est décédée à Québec le 3 décembre 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Émile BRASSARD, notaire ayant son domicile professionnel au 1829, boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières, province de Québec, G0A 4B0.

Émile BRASSARD



Fondation des
services santé et
sociaux de Portneuf



Votre mieux-être,
notre raison d'être

Merci d'y croire!

700, Saint-Cyrille
Saint-Raymond
418 337-3658
www.fsssp.ca



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

APPEL D'OFFRES PUBLIC
ACQUISITION D'UNE PELLE SUR CHENILLES
AVEC ÉQUIPEMENTS

Description de l'achat :

La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue de l'acquisition d'une pelle sur chenilles avec ses équipements, répondant aux spécifications décrites au document d'appel d'offres émis à cette fin.

Documents d'appel d'offres :

Disponibles sur SÉAO à compter du mercredi 5 avril 2023.

<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326.

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Représentante du dossier :

M^{me} Chantal Plamondon, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est chantal.plamondon@villesaintraymond.com

Dépôt des soumissions :

Avant 11 h, le lundi 24 avril 2023. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental applicable au présent contrat. Le présent contrat est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCO) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 29 mars 2023.
La greffière et directrice générale par intérim,
Chantal Plamondon, OMA